



2024-06-01

**Nombre de membres :**

Afférents au Conseil Municipal	en exercice	qui ont pris part à la délibération
23	23	19

Date d'affichage : 14/06/2024

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE VAL D'ARRY (14210)**

**Séance du 10 juin 2024**

L'an deux mil vingt-quatre, le dix juin à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le quatre juin 2024, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Christian VENGEONS.

**Présents :** VENGEONS Christian, ALEXANDRE Yves, BLIN Annie, DAVID Frédéric, DAVID Nathalie DESGUEE Jérémie, GILBERT Sebastien, GODARD Jacky, HERVIEU Jacques, LECAPITAINE Christelle, LECUYER Josiane, LEMIERE Marc-Antoine, LEROUILLY Chloé, MALBEC Béatrice, MOTTIN Christelle, PELTIER Virginie.

**Absents excusés :** FREENEE Anais donne pouvoir à LECUYER Josiane, GALLIER Erick donne pouvoir à VENGEONS Christian, PELLETIER Philippe donne pouvoir à GODARD Jacky, DAUTY Virginie

**Absents :** GILLETTE Valérie, PATIENCE Mickael, RAVACHE Jérôme

**Présents :** 16      **Pouvoirs :** 3      **Votants :** 19

La séance a été ouverte à 20h04.

Mme Annie BLIN a été désignée en qualité de secrétaire de séance à l'unanimité.

Considérant que le Conseil municipal ayant respecté le débat contradictoire lors de la séance et sur tous les sujets mis à l'ordre du jour ;

**Acquisition de la parcelle B519**  
**Délibération 2024-06-01**

VU le rapport présenté par Monsieur le Maire ;

Considérant le projet de restructuration et de renforcement du bourg nécessitant l'acquisition de la parcelle B 519 ;

Considérant la nécessité de faire une proposition au propriétaire de la parcelle B 519 ;

**Décision :      18 POUR      1 CONTRE      0 ABSTENTION**

Après délibération, le Conseil Municipal, à la majorité,

**PROPOSE** l'acquisition de la parcelle cadastrée B 519 au prix de 240 862 € HT.

**ACCEPTÉ** la prise en charge des frais de notaire.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toute pièce relative à cette affaire et nécessaire à sa réalisation en cas d'accord du propriétaire.

Certifié exécutoire le  
14/06/2024,  
Le Maire, Christian VENGEONS

Pour copie conforme au registre,  
Le Maire, Christian VENGEONS

